

Droits et devoirs remplaçants /remplacés

A la demande de titulaires, à la demande de remplaçants ...

Un remplaçant est responsable des soins qu'il dispense

Il doit donc avoir à disposition les prescriptions de soins et des transmissions écrites et précises.

Un remplaçant est lié par un contrat avec le titulaire....

Le contrat est obligatoire, il doit être signé avant le début du remplacement, il doit être respecté par les deux parties.

Un titulaire s'engage sur une période donnée avec un remplaçant....

Avant de signer le contrat le remplaçant doit connaître approximativement la tournée de soins, idéalement il doit l'avoir effectuée une fois et avoir une idée du revenu moyen d'une journée, ainsi que le montant de la rétrocession. Une fois cette tournée effectuée et l'engagement oral pris, a signature du contrat devrait suivre rapidement pour engager les deux professionnels sur une période définie.

Le contrat signé doit être respecté il doit comporter des notions importantes...

Les dates précises, le montant de rétrocession, le délai de paiement, les obligations administratives des deux, les modalités de traçabilité et de transmission, une clause de non détournement de patientèle... Un contrat est obligatoire et sa rédaction importante, son élaboration doit être personnalisée et confiée à un juriste qui connaît votre profession. La juriste du Sniil vous propose ses services à tarif très abordable (sniil@orange.fr) Les deux professionnels doivent respecter les termes du contrat. Ce document sera le seul document de référence en cas de litige.

Le montant de la rétrocession est à calculer selon

Les frais engagés par la présence du remplaçant dans le cabinet (Participation aux frais fixes et à ceux engendrés par le remplacement)

mise à disposition de matériel, logement, voiture, secrétariat ... temps administratif du titulaire lié au remplacement, mise à disposition d'une patientèle ... La somme qui en résulte doit être raisonnable, Un montant trop élevé peut entraîner pour le titulaire, une requalification par le fisc, des sommes en location dont le montant serait assujéti à la TVA.

Un remplaçant doit sur le temps du remplacement

Respecter les habitudes de fonctionnement du cabinet et s'adapter aux méthodes de prises en charge et de traçabilité, respecter les consignes du titulaire sur les modes d'organisation des soins dès qu'ils sont compatibles avec une qualité et une continuité réglementaires.

Respecter les règles professionnelles et recommandations professionnelles. Assurer les transmissions en fin de remplacement et veiller à la continuité des soins à ce stade. Il devra remettre au titulaire par un moyen préalablement convenu, un état des soins réalisés par lui sur le temps du remplacement.

Le titulaire devra remettre en fin de remplacement.....

Le moyen de connaître le montant des soins réalisés et facturés aux caisses. Lors de la télétransmission en dégradé demandée en cas de remplacements, il est aisé d'imprimer les bordereaux d'accompagnement. Ce mode de télétransmission imposé par la caisse augmente le délai de facturation et de paiement par les caisses, ce qui augmente le délai de versement au remplaçant.

L'équipe Sniil971